

Madame, Monsieur,

Adresse

Code Postal + Ville

Téléphone

Ville, le

**Objet : Construction d'un mur mitoyen**

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite porter à votre attention mon projet de construction d'un mur mitoyen entre nos deux propriétés.

A ce titre, je souhaiterais obtenir votre accord et recueillir vos observations quant aux modalités de cette construction.

A toutes fins utiles, je vous rappelle les dispositions de l'article 663 du Code Civil :

*« Chacun peut contraindre son voisin, dans les villes et faubourgs, à contribuer aux constructions et réparations de la clôture faisant séparation de leurs maisons, cours et jardins assis ès dites villes et faubourgs : la hauteur de la clôture sera fixée suivant les règlements particuliers ou les usages constants et reconnus et, à défaut d'usages et de règlements, tout mur de séparation entre voisins, qui sera construit ou rétabli à l'avenir, doit avoir au moins trente-deux décimètres de hauteur, compris le chaperon, dans les villes de cinquante mille âmes et au-dessus, et vingt-six décimètres dans les autres ».*

Bien entendu, un accord étant préférable, je vous propose d'établir conjointement une convention régissant les modalités de construction et le partage du montant des travaux.

Dans l'attente de vous lire,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma sincère considération.